



Communiqué des organisations syndicales de l'enseignement agricole public d'Occitanie

POUR LE MAINTIEN DU LYCÉE PROFESSIONNEL PUBLIC AGRICOLE DE MOISSAC : DES PERSONNELS ET DES ÉLU.ES TOUJOURS MOBILISÉ.ES !

À l'appel des élu.es et de nos organisations syndicales, 200 personnes ont manifesté du LPAH de Moissac à la mairie, vendredi 29 juin 2018. Parmi elles, un secrétaire général adjoint du Snetap-FSU, un co-secrétaire de la CGT Agri, le maire de Moissac, M. Henryot, la Présidente de la commission éducation du Conseil régional, Mme Martin, des Moissagais.es, des parent.es d'élèves, des élèves, ancien.nes et présent.es, et de nombreux personnels du Tarn-et-Garonne et d'ailleurs...

En parallèle devait avoir lieu la réunion du conseil d'administration de l'établissement public d'enseignement agricole qui rassemble les deux lycées de Montauban et Moissac ainsi que les deux exploitations agricoles, le CFAA de Montauban et le CFPPA de Moissac, mais elle avait été annulée par le directeur de l'établissement la veille...

Les manifestant.es revendentiquent, à l'inverse de la décision de l'autorité académique de fermeture du site, un projet de développement pour l'enseignement agricole public à Moissac et le maintien de l'unité localisée d'inclusion scolaire (ULIS) qui accueillait en 2017-2018 9 élèves en situation de handicap. L'enseignante coordinatrice de l'ULIS a pu témoigner devant les manifestant.es de la réussite de ce dispositif et mis en évidence l'absurdité de sa suppression.

Les manifestant.es attendent un engagement du Ministre de maintien et de développement des structures et de l'ULIS et des précisions de la part de la Région sur sa prise de position en faveur du maintien des formations.

Le DRAAF et la Région se rencontreront prochainement. Nous, organisations syndicales représentatives, attendons que la Région reçoive les personnels de Moissac et leurs représentant.es.

Dans l'après-midi, nous apprenons que suite à la décision du DRAAF de regrouper toutes les options en une seule et même classe de seconde professionnelle, 10 élèves allaient se voir refuser l'inscription au LPAH de Moissac ! Ceci alors qu'il invoque les problèmes de recrutement pour fermer le site !

Devant l'incohérence des décisions de l'autorité académique, convaincus que le LPAH a toute sa place comme service public de proximité à Moissac, commune qui a déjà dû subir de nombreuses fermetures de services publics, les personnels de l'enseignement agricole public restent donc très mobilisés et prêts à mener de nouvelles actions.

Le 3 juillet 2018.